

de pensions du Canada. Certains gouvernements provinciaux ont fait savoir qu'ils seraient intéressés à utiliser les cartes et le même système d'immatriculation pour d'autres programmes, ce qui serait certainement très utile pour le grand public. Cependant, cela signifie que la carte devrait pouvoir servir aux programmes relevant de lois fédérales et provinciales. La résistance de la carte devient donc un élément encore plus important. Aussi, le gouvernement a l'intention de mettre une carte de plastique en circulation.

Deuxièmement, pour offrir un symbole national qui convienne tant aux programmes relevant de la compétence fédérale que de la compétence provinciale, le dessin de la carte a été remanié et elle porte une feuille d'érable surmontée du mot «Canada», au lieu des armoiries, qui étaient un symbole distinctif du gouvernement fédéral et, par conséquent, ne convenait pas au mieux pour l'usage provincial. Le nouveau modèle de carte conviendra à divers usages, y compris le plus urgent, c'est-à-dire son utilisation pour les régimes de pensions du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux.

L'hon. Gordon Churchill (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, c'est une révélation plutôt intéressante, qui a été finalement arrachée au ministre du Travail, grâce à des questions qui ont été posées à l'appel de l'ordre du jour la semaine dernière par le chef de l'opposition. Il nous a maintenant donné une très faible excuse pour avoir supprimé de la carte de sécurité sociale les armoiries...

Des voix: Honte!

L'hon. M. Churchill: ...qui, parmi tous les symboles, constituent sans aucun doute le plus caractéristique de l'unité nationale de notre pays. Que le ministre nous déclare d'un air peiné que ce symbole ne convient pas à cause de l'attitude des provinces ne sera pas bien vu du public. A mon avis, c'est une honte que le gouvernement continue à supprimer les symboles de notre histoire et de nos traditions. En voici un nouvel exemple! La suppression des armoiries de la carte de sécurité sociale est un premier pas, j'imagine, vers leur suppression de tous les autres endroits où on les affiche au Canada. Le prochain pas sera-t-il la suppression des armoiries de cet édifice? L'annonce du ministre du Travail est déshonorante.

[Plus tard]

L'hon. Michael Starr (Ontario): J'aimerais poser au ministre du Travail une question

[L'hon. M. MacEachen.]

sur ce qu'il a annoncé ce matin au sujet des cartes de sécurité sociale. Peut-il nous dire quelles provinces ont demandé à se servir de ces cartes et aux fins de quels programmes?

L'hon. M. MacEachen: Les deux provinces qui me viennent à l'esprit sont le Québec et la Saskatchewan.

L'hon. M. Starr: Et aux fins de quels programmes utiliseraient-elles ces cartes?

L'hon. M. MacEachen: Le régime de pension du Québec exigera, bien entendu, un système de numérotage. Le député peut s'imaginer la confusion qui se produirait si on recourait à deux systèmes pour divers programmes. C'est pourquoi nous avons mis au point une carte utilisant un seul système numérique pour les besoins fédéraux et provinciaux, actuels et à venir.

L'hon. M. Starr: En quoi consiste le programme dans l'autre province?

L'hon. M. MacEachen: Je ne saurais le dire, mais selon les fonctionnaires, la Saskatchewan aimerait se servir de ces cartes; c'est peut-être pour le régime d'assurance-frais médicaux.

M. Jack McIntosh (Swift-Current-Maple-Creek): Comme la déclaration du ministre au sujet de ces cartes de sécurité sociale est liée à la question n° 150 inscrite au *Feuilleton* en mon nom, l'honorable représentant nous dirait-il également si la machinerie et les planches pour la production de ces cartes ont été importées des États-Unis et combien elles coûtent aux contribuables?

L'hon. M. MacEachen: La fabrication de ces nouvelles cartes en matière plastique, qui sont très jolies, nécessite l'emploi d'une machinerie supplémentaire. Je répondrai à la question concernant la provenance de la machinerie et le coût lorsqu'elle sera mise en délimitation.

M. A. D. Hales (Wellington-Sud): La suppression des armoiries du Canada sur ces cartes de sécurité sociale traduit-elle un principe du gouvernement applicable à l'impression des futurs documents?

L'hon. M. MacEachen: Non. On a expliqué la raison de ce changement. Cela ne traduit aucunement une désaffection pour les armoiries du Canada. (*Exclamations*)